



# Le Bulletin

Volume 54 Numéro 11

Édition du 12 février 2026

## Dans ce Bulletin

Campagne X mauve, en collaboration avec le syndicat de Champlain, pour dénoncer la violence dans les écoles.....p.1-2

Plateforme en action pour l'éducation, une réflexion amorcée par la CSQ.....p.2-3

Journées pour la correction des épreuves ministérielles.....p.4



## À l'Agenda

**Mercredi 18 février 2026**

*Rencontre d'information sur la retraite*

Heure : 18 h 30

Lieu : ZOOM

**Mardi 24 février 2026**

*5<sup>e</sup> rencontre du conseil des personnes déléguées*

Heure : 18 h 30

Lieu : TEAMS

**Mardi 24 mars 2026**

*6<sup>e</sup> rencontre du conseil des personnes déléguées*

Heure : 18 h 30

Lieu : Corporation du Fort Saint-Jean  
157 rue Jacques-Cartier Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**Campagne X mauve, en collaboration avec le syndicat de Champlain, pour dénoncer la violence dans les écoles**

*Le 26 janvier dernier, le syndicat de Champlain lançait une campagne de sensibilisation et de dénonciation de la violence en milieu scolaire et invitait les syndicats voisins à rejoindre le mouvement. (suite p.2)*

**Mettons un X sur la violence en milieu scolaire**

xmauve.com

Le SEHR (CSQ) a décidé de répondre présent à l'invitation afin de donner un nouveau souffle à son engagement dans cette lutte importante et au cœur de vos préoccupations.

En effet, des affiches de la campagne ont été envoyées dans toutes les écoles du CSSDHR avec la livraison du Bulletin de cette semaine, pour débuter les activités de mobilisation. Des communiqués de presse seront envoyés afin de dénoncer une situation qui doit être prise en charge et qui dure depuis trop longtemps. Pour la dernière semaine de la campagne (du 22 au 28 mars) vous recevrez des épinglettes mauves dans les écoles que vous serez invités à porter fièrement afin de démontrer votre préoccupation et votre engagement à dénoncer la violence en milieu scolaire.

Nous vous invitons à prendre des photos en équipe-école durant la semaine du 22 mars et à nous « Tagger » sur les réseaux sociaux, pour que le message circule aussi dans l'espace public.

Nous amorçons donc cette campagne à petits pas, mais relancerons assurément le mouvement avec des actions de plus grande ampleur dans les prochaines années. Il est grand temps de cesser d'accepter l'inacceptable! Nous vous rappelons également que tout incident violent doit être rapporté à l'employeur via le formulaire électronique de signalement. C'est en exposant les problèmes vécus et en exigeant des mesures claires et connues de tous et toutes que nous pourrons véritablement agir sur ce fléau!

## Plateforme en action pour l'éducation, une réflexion amorcée par la CSQ

*C'est à la suite de décisions du Congrès 2024 de la CSQ que celle-ci a lancé une plate-forme de réflexion sur l'éducation « portant sur l'organisation des réseaux, de la petite enfance à l'enseignement supérieur ».<sup>1</sup>*

Cela fait longtemps que nous demandons au gouvernement de tenir des états généraux sur l'éducation. Nous savons tous que notre mission est tributaire d'enjeux qui sont souvent hors de notre contrôle. En effet, il est utopique de penser que nos élèves, dans l'état actuel des choses, soient tous égaux devant les apprentissages et les activités proposées pour leur socialisation et leur qualification. Le milieu social et économique dans lequel ils évoluent a un impact certain sur leur capacité ou leur disponibilité aux apprentissages. La Centrale a donc décidé de se pencher sur ces facteurs afin de réfléchir aux revendications qui pourraient être portées afin d'agir à la mise en place de mesures qui permettent une meilleure égalité des chances pour tous.

Nous sommes actuellement dans la deuxième étape de la démarche qui aborde le rôle des institutions éducatives, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Cette étape se déroulera en trois phases :

1- Réflexion des syndicats locaux;

2- Consultation des membres;

3- Adoption au conseil général.

La troisième étape se traduira par le lancement d'une plateforme CSQ en éducation qui rassemblera les orientations adoptées. Ce lancement aura lieu en octobre 2026.

En effet, lors du dernier congrès, une décision a été prise par les membres :

« Que la Centrale et nous, ses affiliés, défendions une vision de l'éducation basée sur les valeurs d'équité, d'égalité des chances et de justice sociale, qui favorise le vivre-ensemble ainsi que l'éducation citoyenne et qui prend en compte :

- Les conditions de vie permettant aux enfants, aux élèves, jeunes et adultes, et aux étudiantes et étudiants d'amorcer, de poursuivre et d'achever leur

- parcours éducatif;
- Les obstacles à un accès juste et équitable de l'éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur;
- L'accès aux services appropriés et suffisants dont chaque enfant, chaque élève, jeune et adulte, et chaque étudiante et étudiant ont besoin tout au long du continuum éducatif;
- Le développement de la capacité à comprendre et à utiliser l'information et à poser un regard critique grâce au langage, à la lecture et à l'écriture, à la numérité et à la littératie des données chez toutes et tous, et à mettre ces aptitudes au service de son propre développement et de celui de la société;
- L'accueil et le soutien dans les réseaux de l'éducation des enfants, des élèves, [...] ainsi que des personnels des Premières Nations et des Inuit;
- L'accueil et le soutien dans les réseaux de l'éducation des enfants, [...] ainsi que des personnels issus de l'immigration, notamment en mettant l'accent sur l'apprentissage de la langue française. »<sup>1</sup>

Ces questions étant au coeur des conditions qui favorisent ou entravent la mission éducative des différents réseaux, il était essentiel d'agir et de porter des revendications afin de les améliorer. Cela aura par la bande un impact sur les conditions de travail des différents acteurs des réseaux. Seront donc abordés dans la réflexion, les grands axes suivants :

- Les conditions sociales à mettre en place afin que tous puissent poursuivre etachever leurs parcours éducatifs (alimentation, logement, soutien financier aux familles et/ou aux études, sécurité, etc.);
- Le rôle des institutions éducatives et de l'écocitoyenneté (en résumé, il n'y a pas de préoccupations économiques sur une planète morte...);
- La gestion axée sur les résultats (ou comment presser le citron sans se donner les moyens d'agir et sans tenir compte du facteur humain en milieu éducatif);

- La littératie (l'alphanumerisation de la population est l'assise même de la capacité à comprendre et à s'éduquer);
- Le rôle de nos institutions envers l'éducation des adultes et la formation continue (qui permet aux différents travailleurs une meilleure autonomie);
- Le rôle de nos institutions envers l'éducation populaire (le niveau d'éducation des parents étant un des facteurs influençant leur capacité à comprendre leur rôle citoyen ainsi qu'envers leurs enfants...);
- Le rôle de nos institutions envers la formation professionnelle (la valorisation des différents parcours qualifiants et le développement de compétences générales permettant une mobilité (liberté) de la main-d'œuvre);
- Le rôle de nos institutions envers les apprenants ayant des besoins particuliers;
- Le rôle de nos institutions envers les autochtones (les apprenants des premières nations sont souvent confrontés à des conditions de vie qui ne couvrent pas leurs besoins de base dans la pyramide de Maslow, n'ayant parfois même pas accès à de l'eau potable et à une alimentation abordable...);
- Le rôle de nos institutions envers les apprenants issus de l'immigration (notamment en regard du sous-financement de l'état envers la francisation).

Cette démarche représente, vous l'aurez constaté, un travail colossal, mais essentiel en regard de la perte de confiance actuelle d'une grande proportion de la population envers nos institutions. Le cynisme envers la classe politique exacerbé par la pandémie, mais également par le désengagement de l'état de ses missions et du filet social nous porte à exiger des mesures et des revendications immédiates afin de rétablir le lien de confiance entre d'une part, l'état employeur et d'autre part, les employés et usagés des services. Restez à l'affût, vous serez consultés sur ces enjeux prochainement!

1- Extrait du document A2526-CG-028 présenté en conseil général de la CSQ les 10-11-12 décembre 2025

# Journées pour la correction des épreuves ministérielles

*Le texte suivant provient de l'infolettre FSE du 4 février dernier et concerne les journées de suppléance offertes pour permettre la libération des enseignantes et enseignants en vue de la correction des examens du ministère.*

Les règles budgétaires de fonctionnement prévoient la mesure 15130 qui contribue au financement de journées de suppléance afin de soutenir le personnel enseignant dans la correction ou l'administration des épreuves ministérielles. À cette mesure s'ajoutent les libérations de l'annexe 5 de l'Entente nationale pour la correction des épreuves obligatoires au primaire.

Voici le résumé des journées de libération finan-

cées par le ministère de l'Éducation pour la correction des épreuves obligatoires et l'administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire pour chaque enseignante ou enseignant concerné par ces épreuves :

Les libérations de la mesure 15130 sont calculées par groupe. Le ministère de l'Éducation calcule le nombre de groupes à financer à partir de l'effectif scolaire déclaré au 30 septembre.

| Niveau                    | Épreuve  | Mesure 15130           | Annexe 5    | Total des journées de libération |
|---------------------------|--|------------------------|-------------|----------------------------------|
| 4 <sup>e</sup> année      | Épreuve obligatoire de français langue d'enseignement (lecture et écriture)                    | 1 journée              | 1/2 journée | 1 journée 1/2                    |
| 6 <sup>e</sup> année      | Épreuve obligatoire de français langue d'enseignement (lecture et écriture) et de mathématique | 1 journée              | 1 journée   | 2 journées                       |
| 2 <sup>e</sup> secondaire | Épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement (écriture)                              | 1/2 journée par groupe |             | 1/2 journée par groupe           |
| 5 <sup>e</sup> secondaire | Épreuve unique d'interraction orale en langue seconde (groupes de discussion)                  | 1/2 journée par groupe |             | 1/2 journée par groupe           |

## Nous contacter

**Syndicat de l'enseignement  
du Haut-Richelieu (CSQ)**

670, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 5M3

Téléphone : 450 348-6853 / 1 800 567-6853  
Télécopieur : 450 348-6856

Courriel : sehr@lacsq.org  
Site Web : [www.sehr-csq.qc.ca](http://www.sehr-csq.qc.ca)

**Horaire**  
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 17 h  
(vendredi 15 h 45)